

## INTERVIEW



## Le Cercle Montesquieu formule des propositions aux candidats

**C'est une première pour le Cercle Montesquieu, qui vient de publier 28 propositions à l'égard des principaux candidats à la présidentielle. Apolitique mais engagé auprès des professionnels du droit, l'association réunissant des directeurs juridiques souhaite se faire entendre et peser dans la « foire aux idées », selon sa présidente, Laure Lavorel. Retour sur ses principales mesures visant à améliorer la compétitivité française et renforcer le statut des juristes en entreprise.**

**Parmi vos propositions phares, vous évoquez l'importance de renforcer le statut des juristes via la création d'un nouveau statut rattaché à un barreau. Pourquoi ?**

C'est une volonté que nous portons depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, les juristes sont trop exposés, mais pas assez protégés dans un contexte international. C'est une position non corporatiste, mais qui vise à renforcer le statut des juristes sur un droit beaucoup plus évolutif. Au cours de ces dernières années, le droit a progressé vers un mode davantage collaboratif, par exemple dans le cadre d'une enquête. Par ailleurs, sur la question de ce nouveau statut, selon moi, nous devrions rassembler les juristes afin qu'ils soient plus armés et obtiennent une meilleure protection en matière de droit de la défense en entreprise. Nous souhaitons cette évolution, et rattacher le juriste en entreprise à un barreau pour bénéficier d'une déontologie et du privilège de confidentialité, au titre des conseils qu'il délivrerait. [L'arrêt du 26 janvier de la Cour de cassation](#) a nettement fait progresser les choses en la matière, car celui-ci a rappelé que le droit au secret pour les juristes d'entreprise pouvait d'ores et déjà prendre racine dans une consultation d'avocat. C'est un petit pas pour le secret professionnel, mais un pas de géant pour les directions juridiques et leurs entreprises.

**Vous souhaitez soutenir les entreprises françaises et accroître la compétitivité du pays face à la concurrence**

**étrangère. Êtes-vous favorable à la mise en place d'une réglementation unique des affaires au niveau européen ?**

Je suis favorable à la création d'un code unique européen des affaires. Aujourd'hui, la norme est plus bureaucratique que législative. Il est primordial de créer un marché unique du droit, avec des règles communes pour à la fois redonner du souffle à ce contenu, mais également pour que le terrain de jeu des entreprises soit plus clair. Par suite, un code européen de la compliance pourrait être également utile, mais plus lourd à mettre en œuvre qu'un code européen des affaires.



**Quelle est votre vision concernant la stratégie numérique de la justice, notamment à destination des PME/TPE ?**

Notre justice souffre d'un manque de moyens et de modernisation. Notre approche pour le traitement des dossiers se veut égalitaire et nous manquons de pragmatisme. Le projet de numérisation, formulé dans nos propositions, permettra d'automatiser certaines tâches pour les justiciables. A l'usage, il n'est pas possible de traiter l'ensemble des dossiers de la même manière. Si le ministère de la Justice avait à sa tête des juristes d'entreprise, en mode projet – car ils sont chefs de projets – à l'évidence, cela fonctionnerait mieux. Et les justiciables pourraient être davantage en phase avec notre institution. Nous pourrions leur offrir un véritable « package » plus efficient et performant. Nous devons entamer une véritable révolution philosophique adaptée aux besoins des usagers. ■

Propos recueillis par Céline Valensi

**Option**  
**DRUIT & AFFAIRES**

Directeur de la rédaction et de la publication :  
Jean-Guillaume d'Ornano - 01 53 63 55 55  
Directrice générale adjointe :  
Ariel Fouchard - 01 53 63 55 88  
Redactrice en chef :  
Sahra Saoudi - 01 53 63 55 51  
sahra.saoudi@optionfinance.fr  
Redactrice :  
Céline Valensi - 01 53 63 55 73  
celine.valensi@optionfinance.fr



**Option Finance** 10 rue Pergolèse • 75016 Paris • Tél. 01 53 63 55 55

Assistante : Sylvie Alinc 01 53 63 55 55  
sylvie.alinc@optionfinance.fr  
Conception graphique :  
Florence Rougier 01 53 63 55 68  
Maquettiste : Gilles Fonteny (55 69)  
Secrétaire générale : Laurence Fontaine  
01 53 63 55 54  
Responsable des abonnements :  
Lucille Langaud 01 53 63 55 58  
lucille.langaud@optionfinance.fr  
Administration, abonnements,  
Service abonnements : 10 rue pergolèse 75016 Paris  
Tél 01 53 63 55 58 - Fax 01 53 63 55 60  
optionfinance : abonnement@optionfinance.fr

N° ISSN : 2105-1909  
Editeur : Option Droit & Affaires est édité par  
Option Finance SAS au capital de 2 043 312 euros  
entièrement détenu par Infofi SAS.  
Siège social : 10 rue Pergolèse  
75016 PARIS - RCS Paris B 342 256 327  
Fondateur : François Fahys  
Option Finance édite : Option Finance, Option Finance  
à 18 heures, Option Droit & Affaires, Funds, Family  
Finance, AOF, Option Finance Expertise, La Tribune de  
l'assurance.  
Hébergeur du portail optionfinance.fr et du site  
optiondroitetaffaires.fr :  
ITS Integra, 42 rue de Bellevue,  
92100 Boulogne-Billancourt - 01 78 89 35 00

Chloé Enkaoua a participé à ce numéro